



gesteformation

CPS-02
FORMATION SECTEURS 2S



Devenir Formateur CPS

Siège social

1 rue du Maréchal Foch
24100 Bergerac

tel : 05.53.57.84.48
fax : 09.70.61.36.77

SIRET
422 688 622 00022

APE : 7022 Z

N° existence :
722 400 998 24

contact@aea24.com

Antenne Alsace

4 place du Général de
Gaulle
67370 GRIESHEIM /
SOUFFEL
06.07.74.31.37

Antenne Auvergne

60 rue Gustave Flaubert
03100 MONTLUCON
06.22.33.30.01

www.aea24.com

formation continue

audit conseil

professionnalisation

ergonomie

accompagnement
des équipes

qualité de vie
au travail

prévention

Thème

Le CPS vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des **risques professionnels** auxquels il est exposé. Véritable **acteur de la prévention**, il pourra proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'**amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des personnes à mobilité réduite**.

Public concerné

- ▶ Formateurs d'organismes de formation, travaillant pour le secteur de l'aide et du soin à domicile.
- ▶ Personnel des structures d'aide à domicile

Public

- ▶ Le candidat doit être titulaire du certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail (SST) en cours de validité.

Objectifs de la formation

- ▶ Former les salariés aidants ou soignants à domicile à être acteur de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.
- ▶ Former les salariés à adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur leur lieu de travail.

Contenu et intentions pédagogiques

- ▶ Risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants
- ▶ Différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels
- ▶ Facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- ▶ Méthodes de détection et d'analyse du travail
- ▶ Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail
- ▶ Formation aux techniques gestuelles
- ▶ Organisation, animation et évaluation d'une action de formation CPS (certificat prévention secours) " intervenant à domicile "

Durée

- ▶ Durée : 4 jours consécutifs (28h)

Moyens

- ▶ Exposés et mises en situation pratique
- ▶ Intervenants : session animée par un formateur de formateur certifié par l'INRS

Évaluation et validation

- ▶ À l'issue de la formation, le formateur délivre une attestation des compétences acquises pendant le stage et si le stagiaire a passé avec succès les épreuves certificatives, l'INRS enverra certificat de *Formateur CPS* attestant son aptitude à former et à certifier les salariés au *CPS intervenant à domicile*